

Analyse descriptive du CIDB 05/08/2015

Le Canadian Incident Database (CIDB) est composé de 1 815 incidents d'extrémisme violent et de terrorisme. Avec le but de capturer tous les incidents s'étant produits au Canada ($n=1\ 405$) et tous les incidents ayant une affiliation canadienne à l'étranger¹ ($n=410$) de 1960 à 2014, la base de données a été compilée grâce à la recherche et à l'extraction systématiques d'incidents tirés de divers rapports gouvernementaux, de bases de données et de sources médias.

¹ Les incidents ayant une affiliation canadienne à l'étranger incluent des actes qui se sont produits à l'étranger et qui impliquaient une cible, une victime ou un auteur canadien.

² Cependant, parmi ces actes terroristes identifiés, 28 % ($n=436$) ont été codés comme des incidents ambigus, car il y avait une forte probabilité, mais non la certitude, qu'il s'agissait d'incidents terroristes. Étant donné la nature souvent ambiguë des actes terroristes, ces incidents ont été codés davantage pour identifier les autres possibilités, qui incluaient le manque d'intentionnalité (67 %; $n=290$) capturant les événements où le motif de l'attaque était difficile à discerner ou non fourni; l'action d'insurrection/guérilla (19 %; $n=84$) incluant des incidents pouvant être attribuables à des militants; d'autres types de crime (14 %; $n=60$) impliquant des incidents comme l'approvisionnement en armes ou le vol pour financer des activités terroristes; les conflits inter/intragroupe (0,2 %; $n=1$), et finalement, les auteurs d'État (0,2 %; $n=1$) capturant les événements où les auteurs étaient probablement des organes étatiques. Les analyses ci-dessous incluent ces événements; cependant, il devrait être noté que les tendances sont demeurées similaires même quand ces événements ont été exclus.

Tous les incidents terroristes
Incidents au Canada
Incidents ayant une affiliation canadienne à l'étranger

Terrorisme ou extrémisme violent? Tous les incidents dans la base de données comprennent de l'extrémisme violent. Cependant, seuls 87 % sont considérés comme des actes terroristes ($n=1\ 579$), comme prescrit par la section 83.01 du *Code criminel du Canada*.

Vue d'ensemble

Figure 1. Incidents terroristes ayant un lien avec le Canada, au Canada et à l'étranger, 1960 à 2014 ($n=1\ 579$)

En se concentrant d'abord sur les actes terroristes de 1960 à 2014 (figure 1), deux pics dans les incidents au début et à la fin des années 1960 peuvent être observés, suivis d'une diminution durant les années 1970, et d'augmentations relativement plus faibles, mais significatives, durant les années 1980 et le milieu des années 2000. Alors que les fluctuations dans les attaques terroristes avant 2000 sont largement attribuées à des attentats au Canada, cette tendance s'est inversée durant la fin des années 2000, la plupart des attentats ayant un lien avec le Canada s'étant produits à l'étranger. Alors que ceci peut refléter des tendances domestiques plutôt que des tendances internationales, à l'heure actuelle, ceci est probablement attribuable aux bases de données sources qui ont été consultées afin de créer cette base de données parce que la majorité des chronologies se concentrant sur le Canada qui ont été consultées se terminaient en 2001.

³ Parmi les bases de données spécifiquement canadiennes (Kellett et al., 1991, *Terrorism in Canada: Attributes of Domestic Political Terrorism in Canada (ATIC)*; *Chronologie de la GRC*; *Right-wing Violence in Canada (RWVIC)*), une seule source allait jusqu'à l'an 2001 alors que le reste se terminait en 1989.

Une série d'attentats menés par des groupes à motivation religieuse, en particulier les Sons of Freedom, était responsable du pic au début des années 1960. Ces attentats à idéologie religieuse représentent 44 % ($n=98$) de tous les événements à travers le Canada, et 61 % ($n=97$) des attaques en Colombie-Britannique pour la période de 1960 à 1963. Parmi les 222 événements à travers le Canada durant cette période, la plupart ont impliqué des attentats à la bombe ou des explosions (54 %; $n=120$), des attentats contre des installations/infrastructures (33 %; $n=74$), des services principalement visés (22 %; $n=49$), des citoyens privés et des propriétés privées (17 % $n=37$) ou le transport (15 %; $n=34$). Malgré le pic dans les événements pour cette période, il y a eu un faible nombre de décès ($n=2$), et aucun d'entre eux n'était attribué à des actes religieux.

Bien qu'une série soutenue d'attentats à motivation séparatiste s'est produite au début des années 1960, les attentats par ces groupes n'ont pas atteint leur sommet avant 1968 avec un pic de 46 attentats, représentant 58 % de tous les attentats à travers le Canada pour cette année. Entre 1968 et 1971, des organisations séparatistes ont mené 142 attentats au Québec, quatre en Ontario et un en Alberta. Impliquant principalement des attentats à la bombe (77 %; $n=114$) ces groupes ont attaqué une série de cibles, dont des entreprises (29 %; $n=43$), des installations gouvernementales (27 %; $n=40$) et des citoyens privés et des propriétés privées (18 %; $n=27$). Malgré un volume élevé d'incidents durant cette période, deux décès seulement sont directement attribués à des groupes séparatistes.

L'augmentation des incidents durant les années 1980 donne un portrait moins précis, avec une série d'attentats impliquant divers groupes idéologiques et diverses provinces. Parmi les 218 incidents terroristes qui ont eu lieu au Canada durant cette période, la plupart ont été commis par des groupes à motivation religieuse (19 %; $n=41$) et des organisations séparatistes (17 %; $n=36$). Les attentats par le premier groupe ont principalement impliqué une recrudescence des attentats des Sons of Freedom en Colombie-Britannique (8 %; $n=17$). De plus, durant cette période, des attentats terroristes ont également été commis par des organisations de gauche (7 %; $n=16$) et de droite (1 %; $n=3$). Alors que tous les attentats de gauche se sont produits en Colombie-Britannique, en Ontario ou au Québec, les attentats par des groupes de droite se sont produits en Alberta ou au Québec. 3

Figure 2 : Incidents terroristes et décès au Canada, 1960 à 2014

La figure 2 montre qu'il y a généralement eu un taux plus faible de décès liés aux attentats terroristes, à l'exception des années 1965 et 1985. Au Canada, il y a eu 1 170 incidents terroristes avec un total de 450 décès. La majorité de ces décès ont été principalement causés par deux incidents, un en 1965 et l'autre en 1985. En 1965, un avion Canadian Pacific voyageant de Vancouver à Whitehorse s'est écrasé après la détonation d'un dispositif explosif dans le fuselage, tuant l'ensemble des 52 personnes à bord. Impliquant un type d'attentat similaire, en 1985, une bombe a explosé à bord du vol 182 d'Air India, tuant l'ensemble de 329 personnes à bord de l'avion, et une bombe double a tué deux bagagistes à l'aéroport Narita à Tokyo.

Figure 3. Incidents terroristes et décès par province, 1960 à 2014

Dans la figure 3, qui sépare les événements terroristes par province, le Québec a le plus grand nombre d'attentats (42 %; $n=493$) de tous les incidents terroristes au Canada de 1960 à 2014 ($n=1 170$). La Colombie-Britannique est responsable du deuxième nombre plus élevé d'incidents (30 %; $n=347$), suivi de l'Ontario (19 %; $n=227$). Comme mentionné, la plupart des incidents en Colombie-Britannique peuvent être attribués à du terrorisme à motivation religieuse et ceux au Québec à des attentats séparatistes. De plus, les attaques avaient tendance à se produire dans des

régions urbaines plutôt que dans des régions rurales, une tendance pouvant être remarquée à travers l'Ontario et le Québec. Presque tous les évènements en Ontario se sont produits à Toronto (42 %; $n=95$) ou à Ottawa (36 %; $n=82$). 4

De même, la plupart des évènements au Québec se sont produits dans la municipalité de Montréal (77 %; $n=380$). Cependant, la Colombie-Britannique n'a pas suivi cette tendance. Alors qu'un nombre élevé d'actes terroristes se sont produits à Vancouver (18 %; $n=64$), la majorité s'est produite dans des villes plus petites à travers la région de Kootenay (50 %; $n=172$).

Citoyens privés et propriétés privées 19 %
Gouvernement 16 %
Entreprises 16 %
Services 9 %
Transport 8 %
Aéroports et avions 7 %
Diplomatique 6 %
Autre 19 %

Figure 4. Répartition des cibles terroristes au Canada, 1960 à 2014 ($n=1\ 170$)

La figure 4 illustre que les attentats terroristes à travers le Canada de 1960 à 2014 ont principalement visé des citoyens privés et des propriétés privées, représentant 19 % de tous les attentats ($n=224$) durant cette période. Ces attentats ont généralement visé des résidences privées (49 %; $n=111$) et des endroits publics (9 %; $n=20$). D'autres lieux fréquemment visés incluaient le gouvernement (17 %; $n=194$), les entreprises (16 %; $n=183$) et les services (9 %; $n=104$). Dans le même ordre, la sous-catégorie la plus visée pour chacun était : les installations/bâtiments gouvernementaux (51 %; $n=98$), les entreprises de détail (21 %; $n=38$) et les sous-stations électriques/lignes de transmission (68 %; $n=71$).

Bombe/explosion
46 %
Attentat contre des installations/infrastructures
24 %
Menace
18 %
Vol
3 %
Agression armée
2 %
Agression sans arme
2 %
Autre
5 %

Figure 5. Répartition des évènements terroristes à travers le Canada, 1960 à 2014 ($n=1\ 170$)

La figure 5 montre que la plupart des incidents terroristes au Canada impliquaient des bombes ou des explosifs (46 %; $n=543$). Les attentats à la bombe ont visé une série de cibles, incluant des citoyens privés et des propriétés privées (18 %; $n=96$), des services (17 %; $n=90$), des entreprises (15 %; $n=84$), le gouvernement (15 %; $n=84$) et le transport (11 %; $n=58$). Les attentats contre des installations/infrastructures représentaient 24 % de tous les incidents au Canada ($n=282$).

Ces incidents étaient presque exclusivement des attentats incendiaires (93 %; $n=263$) et visaient principalement des citoyens privés et des propriétés privées (32 %; $n=91$) et des entreprises (20 %; $n=56$). Se concentrant sur les incidents extrémistes ($n=235$), la figure 6 illustre des tendances dans les actes extrémistes de 1960 à 2014. Presque tous les actes extrémistes se sont produits au Canada, à l'exception d'un événement lié aux droits des animaux potentiellement affilié à des auteurs canadiens qui a eu lieu dans une université américaine. Près du quart de tous les incidents extrémistes ont eu lieu dans une période de cinq ans de 1980 à 1984 (23 %; $n=55$). Ces incidents se sont produits dans de multiples provinces et ont impliqué diverses motivations idéologiques; cependant, ils ont principalement été commis par des groupes suprémacistes (40 %; $n=22$). Au Canada, la plupart des incidents extrémistes de 1960 à 2014 se sont produits en Ontario (46 %; $n=108$), suivi de la Colombie-Britannique (18 %; $n=43$), de l'Alberta (15 %; $n=36$) et du Québec (12 %; $n=28$). Parmi les incidents en Ontario, plusieurs étaient liés à des idéologies suprémacistes (39 %; $n=42$) et environnementalistes (24 %; $n=26$), et ont impliqué principalement des agressions sans arme (39 %; $n=42$). De même, plusieurs incidents extrémistes en Colombie-Britannique étaient motivés par des idéologies suprémacistes (51 %; $n=22$), et ont impliqué des attentats contre des installations/infrastructures (33 %; $n=14$).

Parmi tous les incidents extrémistes, les types d'événements les plus répandus étaient les agressions sans arme (30 %; $n=70$), suivies par les attentats contre des installations/infrastructures (28 %; $n=65$), les agressions armées (16 %; $n=37$) et les menaces (13 %; $n=31$). Quand une motivation idéologique a été identifiée (87 %; $n=205$), la plupart des actes ont été commis par des groupes suprémacistes (57 %; $n=116$), suivis par les organisations environnementalistes (23 %; $n=48$) et de droite (8 %; $n=16$). Les actes extrémistes par des groupes ethniques (5 %; $n=11$), des groupes de gauche (2 %; $n=5$), des groupes religieux (2 %; $n=4$), des organisations séparatistes (2 %; $n=4$) et des groupes anarchistes (0,4 %; $n=1$) ont été moins répandus.